



PERMIS B96

Le permis B96 permet de conduire des véhicules de la catégorie B attelés d'une remorque lorsque la somme des PTAC (véhicule tracteur + remorque) est comprise entre 3500 et 4250 kilos.

L'objectif est de :

- Connaître les règles de compatibilité, d'attelage et de circulation propres à ce type d'ensemble de véhicule.
- Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gênes pour les autres usagers
- Connaître la signalisation spécifique.
- Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique de l'ensemble des véhicules et de son entretien
- Maîtriser l'ensemble des véhicules dans les manœuvres de MAV/MAR et dans toutes les situations de circulations.

Prérequis :

- Être titulaire du permis B.

Durée de la formation : 7 heures

PROGRAMME DE LA FORMATION

SEQUENCE HORS CIRCULATION :

- Le code de la route spécifique à l'ensemble de véhicules
- La signalisation et les règles de circulation spécifiques à la conduite de l'ensemble de véhicules
- Les vérifications indispensables de sécurité d'avant départ
- L'attelage et le dételage en sécurité
- Les manœuvres avec l'ensemble de véhicules

SÉQUENCE EN CIRCULATION :

- La conduite de l'ensemble de véhicules en circulation et la communication avec les autres usagers
- Les changements de direction et le positionnement sur la chaussée en fonction du gabarit de l'ensemble de véhicules
- L'anticipation des distances de freinage et d'arrêt
- Les trajectoires en virages et voies étroites
- Le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement



I. METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Salles de cours équipées de moyens multimédia
- Alternance de théorie et de pratique
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Piste privée
- Fiches de suivi et livret d'apprentissage
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

II. EVALUATION DE LA FORMATION ET CONDITIONS DE REUSSITE

- Avoir suivi dans son intégralité la formation
- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un questionnaire est utilisé afin de mesurer la satisfaction globale des élèves notamment sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés... et également de pouvoir améliorer la formation

III. SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation le titulaire de l'agrément délivre une attestation de suivi de formation.

Cette attestation ne donne pas lieu d'autorisation de conduire, il faudra attendre la réception du nouveau titre avec la mention B96.